

COMMUNIQUE DE PRESSE – 27 juin 2005

83 % des Français approuvent la suppression des sacs de caisse jetables
Les Centres E.Leclerc demandent la généralisation du sac de caisse réutilisable

Une récente étude ADEME et ECO-EMBALLAGES* démontre que les Français ont beaucoup mûri quant à l'utilisation des sacs réutilisables... Mais surtout cette étude démontre que l'utilisation de ces sacs est directement liée à la politique « sacs de caisse » des enseignes fréquentées. Les consommateurs sont enfin prêts à renoncer au sac plastique jetable et à accepter les solutions que leur proposent la grande distribution. Précurseurs en la matière, les Centres E.Leclerc demandent la généralisation du sac de caisse réutilisable.

- > Les politiques des enseignes de la grande distribution à l'origine des comportements des consommateurs

En avril 2005, un sondage CSA sur les Français et l'utilisation des sacs à usage unique révèle que 83 % des Français approuvent la suppression des sacs plastiques dans la distribution. Les Français sont donc prêts pour le sac réutilisable.

Faisant suite à ce sondage, l'ADEME et ECO-EMBALLAGES publient en juin 2005 les résultats d'une étude sur la pratique des sacs réutilisables.

Cette étude démontre très clairement que les consommateurs sont influencés dans leur choix par les propositions des magasins : sacs de caisse jetables, sacs réutilisables, caisse verte (les clients ont le choix entre des caisses ne proposant plus de sacs jetables et des caisses ordinaires)... Aujourd'hui, 70 % des consommateurs utilisent un sac réutilisable dans un magasin qui ne propose pas de sacs jetables. Par contre, le recours aux sacs réutilisables est moindre dans les magasins proposant encore des sacs jetables gratuits (35 %).

Et pourtant, dès qu'une enseigne ou un magasin s'engage, les consommateurs suivent très vite. En effet, 61 % des consommateurs utilisent un sac réutilisable dans les magasins qui ne le proposent que depuis 1 an.

** méthodologie de l'étude en annexe*

COMMUNIQUE DE PRESSE – 27 juin 2005

- > Les consommateurs E.Leclerc plébiscitent l'utilisation du sac réutilisable, recyclable et échangeable gratuitement à vie

Depuis février 1996, les Centres E.Leclerc mènent un combat contre les sacs plastiques jetables et ce, dans l'ensemble de leurs magasins. Depuis cette date, les Centres E.Leclerc sensibilisent les consommateurs au problème de pollution de la nature et de dégradation du paysage par les sacs de caisse, à travers notamment des campagnes de publicité et des actions d'envergure.

Les résultats d'une étude consommateurs réalisée par un organisme indépendant, *Synovate Research International*, en mai 2004, allaient dans le même sens que l'étude ADEME – ECO EMBALLAGES. Les consommateurs E.Leclerc sont, il est vrai, convertis à l'utilisation des sacs réutilisables depuis 9 ans déjà. Ainsi, 94 % des clients E.Leclerc possèdent au moins un sac réutilisable, et ils en possèdent en moyenne 6,5. Les autres clients utilisent des paniers, cabas, caddies individuels... 73 % les utilisent le plus souvent ou à chaque fois. Les clients E.Leclerc sont 67 % à savoir que les sacs sont recyclés lorsqu'ils sont rapportés dans un point de vente, 68 % à savoir qu'ils sont échangeables dans n'importe quel point de vente, 38 % à savoir qu'ils sont remboursables dans n'importe quel point de vente.

90 % des clients E.Leclerc pensent que cette démarche est utile pour l'environnement et 80 % qu'elle responsabilise le consommateur.

85 % des consommateurs trouvent ces sacs pratiques, 81 % solides.

- > Les Centres E.Leclerc, précurseurs d'une solution qui fait ses preuves

En 9 ans, l'utilisation de sacs réutilisables par l'enseigne E.Leclerc a permis d'économiser à la source 34 000 tonnes de plastique. Avec 49 millions sur les 15 milliards de sacs distribués en France chaque année, les Centres E.Leclerc distribuent 20 fois moins de sacs qu'en 1995.

E.Leclerc est à l'initiative du référentiel de marque NF environnement pour les sacs cabas, norme élaborée par l'AFNOR.

Parmi les enseignes de la grande distribution, E.Leclerc est la seule à avoir adopté cette démarche volontariste. Maintenant que les Français sont prêts, il est indispensable que les pouvoirs publics, les associations professionnelles et les acteurs de la grande distribution agissent !

Études disponibles auprès du service de presse.

Annexe

Le 8 juin 2005, l'ADEME et ECO-EMBALLAGES ont publié les résultats d'une étude sur les pratiques des sacs réutilisables.

Cette étude TNS Sofres a été menée dans 40 magasins répartis en France Métropolitaine, dans 5 enseignes différentes : LECLERC (21 magasins), SYSTEME U (8 magasins), AUCHAN (6 magasins), CORA (4 magasins) et INTERMARCHE (1 magasin).

Les magasins sélectionnés par TNS Sofres se répartissent comme suit : 3 types de magasins :

- des magasins qui ne proposent plus de sacs jetables depuis plus de 2 ans (cible 1, dont les Centres E.Leclerc) et depuis moins d'1 an (cible 2)
- des magasins disposant de caisses vertes, ne proposant plus de sacs jetables, et des caisses ordinaires (cible 3)
- des magasins sans caisse verte, proposant des sacs jetables gratuits et des sacs réutilisables payants (cible 4)

50 interviews ont été réalisées par magasin (25 en semaine et 25 le week-end).

Au final, 1 981 interviews d'environ 7 minutes ont été réalisées en face à face entre le 4 et le 25 mai 2005.